

Association des Intérêts d'Aïre – Le Lignon

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du mardi 7 mars 2024 à 19 h 30 Salle de la Résidence des Campanules, chemin des Campanules 4, 1219 Aïre

Présents : le comité (Alain Gaumann, Président, Béatrice Besse, Michèle Finger, Trésorière, Daniel Rochat, Roland Rey-Mermier, et les membres (voir la liste de présences), Mathias Buschbeck et Martin Staub, Conseillers administratifs

Excusés : Anabela Fraga, présidente du Conseil municipal, Mmes Karine Weekers et Claire Forel - Mme et M. Marinette et Antoine Delfoss, MM. Daniel Meyer, Florian Sallin, Romain Besse, et Dominique Poupaert. Membres du comité : Yves Magnin, Christophe Dulex, Gilles Sempiana

1. Accueil du Président

Alain Gaumann ouvre la séance, salue la présence de deux conseillers administratifs de la ville de Vernier, MM. Mathias Buschbeck et Martin Staub et excuse les absents qui se sont annoncés.

2. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2023

Sa lecture est supprimée, ce document se trouvant sur le site internet d'Actual Pub (<https://actualpub.ch>). Le site de l'AIALI sera opérationnel dans une dizaine de jours (www.aiali.ch). Un membre signale une correction à apporter à la page 4 : **défrichage** au lieu de déchiffrage.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité et la procès-verbaliste chaleureusement remerciée.

3. Rapport d'activité 2023

Alain Gaumann partage que le comité s'est réuni 11 fois pour traiter les différents sujets impactant les quartiers d'Aïre-Le Lignon et Gordon-Benett.

27 articles ont été publiés dans le **Journal de l'association l'ECHO d'Aïre et du Lignon**. 2 rubriques sont permanentes : « Le conseil juridique » et « la recette de Roland ».

M. Olivier Epelly a été invité pour présenter le nouveau règlement de la loi sur l'énergie à l'**Assemblée générale** qui a eu lieu le 14 mars 2023 à la salle du restaurant scolaire du Lignon.

L'association a participé :

- au recours au Tribunal Fédéral administratif (TFA) concernant le **Plan sectoriel de l'aéroport** (PSIA) conjointement avec des communes, associations, partis politiques, fondations et particuliers. Elle a participé à l'AG de la CARPE et la séance d'information sur le recours au TFA.
- à une visite et à l'inauguration officielle de la **Résidence des Campanules**, invité par la direction.
- au groupe de travail organisé par le service de l'urbanisme de l'Etat de Genève et la Ville de Vernier concernant le **parc linéaire – voie Verte** (triangle Libellules-Bois-des-Frères-Le Lignon).
- au vernissage du bâtiment **Porteous** et à une visite des locaux avec l'architecte et le collectif.
- aux deux réunions annuelles des délégués du **Pic-Vert**.
- avec un stand à la manifestation de la commune pour l'**accueil des nouveaux habitants**.
- à la fête des 50 ans de l'**Association des intérêts de Vernier Village** (AIVV).
- à la soirée d'information de l'Hospice Général sur le projet du Centre pour **RMNA**.

Les responsables du **projet STEP-SIG** ont régulièrement informé l'AIALI de l'avancement du chantier.

La fête des années 80 à l'école d'Aïre avec magicien, orchestre et traiteur pour le repas a été un succès.

Le Comité a interpellé la société **HIAG Immobilier** (ex laboratoire Plan) car des activités ne correspondant pas à l'autorisation de construire ont eu lieu. Le projet a été repris par SIZE SA.

4. Rapport financier 2023.

Michèle Finger, trésorière, présente le rapport financier. Les années se suivent et se ressemblent au niveau financier.

Le Comité est très content de constater que les membres ont été très fidèles en versant très régulièrement leur cotisation. Il remercie ceux qui ont versés un montant plus élevé que celui de la cotisation. Comme chaque année, l'Association a perdu quelques membres mais en a enregistré de nouveaux. Elle souhaite la bienvenue à ces derniers et remercie chacun(e) pour leur fidélité. En début d'année, une aide bienvenue a été reçue pour régler les derniers frais juridiques concernant le dossier

des RMNA. Ce dossier est désormais terminé sur le plan pécuniaire. Les recettes publicitaires ont diminué vu qu'il est difficile dans notre petit quartier de solliciter les entreprises qui ne se sont pas encore toutes remises du sinistre Covid. Les charges sont relativement égales à celles de l'an dernier. La fête du 4 novembre a été un succès et le Comité est heureux d'avoir pu offrir ce beau cadeau. Concernant le budget, une réserve de CHF 4'000.00 a été constituée pour la refonte du site internet.

5. Rapport des vérificateurs aux comptes sur l'exercice 2023

Josette Monnier lit le rapport des vérificateurs aux comptes daté du 12 février 2024 et élaboré avec Romain Besse. Le total du bilan se monte à CHF 14'104.39. Le compte de pertes et profit présente un résultat positif de CHF 1'653,04. Ils recommandent d'approuver les comptes pour donner suite aux différents pointages effectués.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité, il est donné décharge aux organes responsables et la trésorière est vivement remerciée pour son excellent travail. L'assemblée l'applaudit.

6. Budget 2024

Michèle Finger partage qu'il est toujours difficile à établir, ne sachant pas ce qui va se passer. Au niveau des cotisations il y a malheureusement quelques personnes qui ne la paient pas mais dans l'ensemble tout va très bien. L'AIALI a 445 membres actuellement contre 500 il y a quelques années. Elle détaille le bilan et présente le budget relativement identique aux années précédentes.

Aucune question n'étant soulevée, le budget est accepté à l'unanimité.

7. Cotisation 2025

Alain Gaumann partage que le Comité a décidé de maintenir la cotisation pour 2025 à CHF 40.- pour les personnes privées et CHF 70.00 pour les entreprises. L'Assemblée entérine cette décision à l'unanimité.

8. Information sur les divers projets :

LABO PLAN / HIAG immobilier

Alain Gaumann partage que cette parcelle est devenue un dépôt d'échafaudages après deux mois de parking de véhicules pour les voyageurs de l'aéroport (valet). Il a interpellé la nouvelle société Size SA qui a repris le projet, la société HIAG s'étant retirée. Le siège de cette nouvelle société internationale est à Dubaï, à Londres et elle vient d'ouvrir une antenne 50, rue du Rhône. Une manufacture horlogère venant du canton de Neuchâtel serait intéressée à y établir des ateliers. Si les tractations n'aboutissent pas d'ici le mois de juillet, le projet redeviendra peut-être à ce qui était prévu au départ : un bâtiment industriel et artisanal.

Mathias Bushbeck partage que la commune de Vernier a rencontré Size SA et HIAG Immobilier en février. Les nouvelles sont rassurantes. Size SA, bien qu'étant un groupe international, souhaite collaborer avec les associations de quartier et les autorités avec qui ils ont pris contact pour un projet qui s'intègre à la presqu'île et son esprit. Ils se sont engagés à respecter les engagements pris précédemment (abattage compensé, élargissement de la route liée à la passerelle, demandes des riverains...). Ils ont compris qu'ils ne sont pas dans une zone industrielle ordinaire mais une zone villa. Ils ont loué la parcelle à un paysagiste qui l'a sous-louée étant donné que son activité n'est que de 6 mois par année. Ceci est autorisé dans le cadre d'une occupation provisoire.

Mathias Bushbeck répond au membre inquiet du stationnement potentiel dans les petites rues avoisinantes, la parcelle n'ayant pas beaucoup de places de parking vu sa configuration. Il partage que Size SA a bien entendu qu'ils ne pourraient pas y stationner.

Alain Gaumann confirme que l'autorisation de construire de l'ancien bâtiment est aujourd'hui caduque et qu'ils doivent en redéposer une. Le bâtiment sera complètement différent de ceux prévus dans le premier projet si une entreprise horlogère s'installe. Ses besoins sont différents. Il espère que les discussions aboutiront d'ici fin juin. Les nouvelles seront transmises dans le journal l'Écho d'Aïre. En réponse au membre qui souhaite connaître le nom de l'architecte et le volume envisagé, il répond que c'est prématuré, qu'il faut attendre que le projet soit défini. Il rappelle qu'un gabarit maximum du bâtiment est autorisé dans une zone industrielle.

Roland Rey-Mermier rappelle que, par rapport au projet initial, l'AIALI et les voisins avaient réussi à restreindre le volume du bâtiment. Il espère qu'il ne faudra pas de nouveau s'opposer à un bâtiment qui serait supérieur à celui qu'ils avaient obtenu.

Alain Gaumann rappelle que l'AIALI, avec l'aide de Bahram Bani Hachemi, avait réussi à réduire la taille et le promoteur avait décidé de supprimer un étage. Grâce à cette opposition le volume du

bâtiment était donc devenu un peu moins important. Il faudra aller voir les plans et décider quoi entreprendre. Pour le moment rien ne peut être décidé, aucune information n'étant connue à ce stade.

Alain Gaumann répond que c'est la société HIAG Immobilier qui est propriétaire du terrain. Il ignore quels sont les accords entre HIAG Immobilier et Size SA. Un acte notarié a autorisé Size SA à mettre le terrain en location. L'AIALI les contactera pour organiser une réunion.

Mathias Buschbeck souligne l'importance de les rencontrer avant la demande d'autorisation de construire afin de se mettre d'accord sur un projet auquel tout le monde adhère. L'objectif est d'arriver à un projet ne soulevant pas d'opposition. Il encourage à anticiper au maximum les procédures légales.

PASSERELLE AÏRE-ONEX

Alain Gaumann partage que cette passerelle pour piétons et vélos des communes de Vernier, Onex en collaboration avec les SIG est déjà mentionnée dans l'Echo d'Aire du 8 décembre 2009 !

Mathias Buschbeck a repris ce projet en 2020 et il mentionne de nombreux soucis. Passerelle pas assez large (5 mètres) pour être stable, changement du programme des SIG, pollution potentielle du terrain (suspicion de radium), hausse du coût des matières premières et de l'énergie, crise Covid, nouveau système de purges du Rhône à Verbois, augmentation des dépôts sédimentaires (passerelle à surélever), instabilité du terrain (pieux supplémentaires). Le projet a donc été revu, il a fallu négocier et mettre d'accord les deux communes avec les SIG pour la répartition des coûts supplémentaires. L'argent est là ainsi que l'autorisation de construire. La signature du contrat avec les mandataires, qui ont voulu renégocier vu la hausse de coût des matières premières, devrait se faire dans les prochaines semaines. Les travaux devraient commencer cet automne et l'inauguration en 2028 peut-être en 2027. Il est plus optimiste qu'aux précédentes Assemblées générales.

Alain Gaumann répond au membre inquiet de tous ces travaux prévus en même temps que le Comité est conscient du problème. Il y aura un flux de nuisances et de trafics très importants, notamment dans le chemin des Sellières. Il en a déjà discuté avec les SIG et va relancer l'architecte du Centre pour les RMNA pour qu'il discute avec les SIG afin de limiter le trafic au maximum.

Roland Rey-Mermier partage que le bâtiment dans lequel l'AG se tient ce soir a été un chantier énorme sur plusieurs années, qu'il a été réalisé relativement discrètement et très proprement.

Martin Staub détaille les nombreuses négociations possibles. Quand les camions peuvent-ils venir ? A quel rythme ? Le chantier de l'Etang était le gros chantier de ces 10 dernières années à Vernier avec beaucoup de craintes. Les associations de riverains ont négocié et ainsi réduit les nuisances. Il y a de bonnes et mauvaises manières de réaliser des chantiers. Des adaptations sont possibles, des horaires de camions moins dérangeants que d'autres. Dix ans de travaux non-stop les uns après les autres seraient aussi pénibles. L'AIALI et la Commune de Vernier sont très attentifs.

Un membre signale qu'à l'heure actuelle, la vitesse à laquelle les camions et les bus roulent est excessive et bien au-dessus des 40 km/heure. Il suggère de mettre un disque affichant la vitesse du véhicule. Il sait que des pointages ont été faits il y a quelques années. Qu'est-ce qui pourrait être fait ?

Mathias Buschbeck affirme qu'il discute de mesures avec les SIG. Ceux-ci veulent intervenir auprès des conducteurs fautifs qui ne sont pas toujours leurs employés. Il va voir ce qui peut être fait au niveau de la police municipale et cantonale.

Mathias Buschbeck rappelle, à la demande d'un membre de mettre des passages sécurisés pour les gens se rendant aux arrêts de bus, qu'en zone à 30km/h, on n'a pas le droit de mettre des passages piétons sauf devant les écoles. Il approuve que le panneau annonçant la zone à 30km/h est peu visible.

Martin Staub n'est pas convaincu par les smileys qui resteront pendant trois mois, l'effet pédagogique ne dure qu'un ou deux mois. Il a pris contact avec les SIG pour la prévention. C'est la police cantonale qui est responsable des tests donc il faut faire une demande et ils en ont beaucoup. Les camions des SIG sont un argument supplémentaire qui permettra d'en faire une. Ils vont voir pour les mesures de répression. La première mesure sera de voir avec les camions des SIG, la deuxième de contacter le chef de la police municipale pour qu'il agisse dans le cadre du contrat de sécurité parce que maintenant ce ne sont pas seulement des voitures mais des camions qui roulent trop vite. Troisième mesure, la question des smileys, si c'est possible. La quatrième mesure serait extrêmement lourde et plus chère : des obstacles au trafic. La Commune a d'autres routes prioritaires. Si les problèmes persistent de manière grave, ils interviendront. La question des camions n'était pas remontée jusqu'à la police.

Mathias Buschbeck explique à la personne inquiète du passage des camions qui vont abîmer le revêtement phono absorbant, récemment mis en place au chemin des Sellières, qu'à d'autres endroits

le même revêtement tient depuis dix ans. Avant qu'il soit usé par les camions il faudra du temps. S'il le devient, ils demanderont sans doute aux SIG d'assumer sa réparation.

Mathias Buschbeck répond au membre qui craint qu'une passerelle de 5 mètres permette aux voitures de circuler que ce sera une large passerelle piétonne ouverte à la circulation des vélos mais pas des voitures. Concernant les camions, ce n'est pas le même type de volume de camion entre le projet des SIG et les autres projets. Il faudra tenir au courant la population des périodes durant lesquelles il y en aura plus ou moins. Aux habitants de faire remonter l'information si les camions remontent trop vite afin que les autorités puissent intervenir. Les SIG le savent également.

Mathias Buschbek répond au membre inquiet par rapport à la quantité de radiation qu'il y a seulement suspicion de radiation. Ce n'est pas du tout dangereux pour la population mais pourrait l'être pour les ouvriers qui devront manipuler les terres. Comment vont-ils traiter les terres et éviter que des déchets partent dans le Rhône (déchetterie classique de dépollution ou décharge) ?

PORTEOUS

Alain Gaumann souligne que là aussi c'est un projet qui va se développer lentement.

Daniel Rochat rappelle l'historique de Porteous, 3500 mètres carrés propriété du Canton de Genève et classé au Patrimoine. « Cette station d'épuration devient enfin un lieu social et culturel » publie Le Messenger, un journal français ! Le collectif pour la sauvegarde du lieu a dû lutter mais a réussi à obtenir le soutien de la ville de Vernier, de Genève et de nombreuses associations, notamment de l'AIALI. Le projet dépend désormais du Département Cantonal de la Cohésion sociale. L'automne dernier, le comité de l'AIALI a été invité en présence de l'architecte, M. Thierry Buache, à découvrir la première phase réalisée au rez-de-chaussée, au niveau du quai, le lieu d'accueil nommé Chic&Schlag. Les promeneurs peuvent découvrir les phases de l'historique du développement ainsi que celles des travaux jusqu'en 2027 avec les photos fixées au bord du sentier. Le site est entretenu par des membres du collectif, les allées régulièrement balayées. C'est contrôlé et la lutte est réussie face à l'amoncellement de déchets venus de gens de l'extérieur. Cela nuit hélas à l'image de Porteous. Il leur souhaite bon vent et se réjouit de voir la suite de la réalisation. Il conseille vivement de prendre le fameux sentier pour arriver à Porteous afin de voir la proposition graphique, sur des bâches de chantier, d'élèves du cycle d'orientation venus arpenter le site, faire connaissance avec Porteous et son nouveau projet de vie. Leur vision, leur impression et leur interprétation est à découvrir.

Un membre mentionne que Thierry Buache est un enfant du chemin des Campanules.

Une personne, membre de l'association Porteous, comprend l'inquiétude des habitants. Porteous ne sera jamais un énorme chantier. C'est un projet visant à rénover ce bâtiment et les alentours de manière évolutive et douce. Le mot de Porteous : « faire pas à pas ». La phase 2 a commencé en janvier 2024. C'est une étude de faisabilité pour évaluer le potentiel de développement de ce projet, une manœuvre formelle pour pouvoir ensuite, grâce à une vision, un projet préliminaire, proposer cela au Canton de Genève et dégager des financements pour la rénovation du bâtiment. Une partie est déjà rénovée et accessible, le Chic&Schlag. L'étude de faisabilité, dans l'esprit de Porteous, se veut collaborative et participative. Il est prévu des journées collaboratives entre avril et juin 2024 avec des balades dans la zone, des discussions, des tables rondes dans lesquelles tout le monde est convié. La communication officielle n'est pas encore sortie mais elle le sera bientôt sur le site web de Porteous, (<https://porteous.ge>). La communication se fera aussi via une publication dans Actu-Vernier.

Alain Gaumann remercie pour ces informations. Ils reçoivent régulièrement des messages de l'équipe de Porteous et les publient dans l'Echo d'Aire pour montrer l'avancement de ce projet. Après la visite à Porteous, ils avaient prévu de les inviter ce soir. L'actualité a changé avec les RMNA arrivant plus tôt que prévu ; raison pour laquelle la séance concernant Porteous a été reportée à l'année prochaine ou toute l'équipe pourra montrer ce projet socio-culturel qui est vraiment très intéressant.

Alain Gaumann répond au membre qui pense être déjà intervenu à une précédente AG il y a 2 ou 3 ans concernant les nuisances sonores de Porteous et qui déplore que l'AIALI soutienne ce projet sans avoir contacté les riverains qui sont opposés à ce centre autogéré. Ce n'est pas l'AIALI qui doit contacter les gens qui ont des problèmes. Le Comité ne peut pas deviner qui est impacté. Ce sont aux personnes concernées de les contacter or personne ne l'a fait par rapport à Porteous.

Agrandissement de la STEP

Alain Gaumann partage que les travaux vont s'étaler jusqu'en 2028 avec trois phases. La 1^{ère} phase : extension de la filière de traitement des eaux, la 2^{ème} : extension et rénovation de la filière boue et la 3^e : valorisation de la chaleur des eaux traitées, probablement ce qui sera le plus à discuter avec SIG.

Mathias Buschbeck répond au membre demandant pourquoi l'évacuation des terres par les SIG ne se fait pas avec les barges sur le Rhône avec reprise de la terre par des camions à Peney qu'ils l'avaient demandé. Les SIG ont réalisé une étude qui a montré que ce n'était pas intéressant pour eux. C'était beaucoup trop cher, un problème de quais (niveau de l'eau assez basse dans la courbe du Rhône d'où problème d'accostage) et de toute façon des camions – seule différence à Peney au lieu d'Aire. C'est eux qui décident et non pas la Commune.

Alain Gaumann va poser la question aux SIG concernant les grands monticules de terre végétale déposés sur le terrain où seront les RMNA, du côté du chemin des Sellières. Selon ce membre il y a même un chemin en dur construit pour que les camions y déposent la terre. Il n'était pas au courant et remercie pour cette information. Ils sont toujours en excellents contacts avec les SIG et ces derniers ont toujours été très transparents sur ce qu'ils faisaient. Il rappelle qu'il y a 2 ans, lors de l'avant-dernière AG, une présentation de la STEP par l'équipe des SIG était venue expliquer le projet. Il encourage les membres à signaler ce qui leur paraît un peu étrange. Le Comité pourra ainsi se renseigner et agir si nécessaire. Les habitants voient des choses que le Comité n'a pas forcément vu.

9. Activités 2024

- **Suivi des projets**

Agrandissement de la STEP, Porteous, Centre pour réfugiés mineurs non-accompagnés (RMNA) et nouveau projet SIZE SA (ex-labo Plan).

- **Journal ECHO d'Aire et du Lignon**

L'Echo d'Aire est votre journal avec des articles sur les divers projets et la vie du quartier. Ce journal est pour tous les habitants qui peuvent écrire un article qui sera publié. Profitez-en.

- **Pic-Vert**

Participation aux assemblées des délégués des associations membres.

- **Accueil des nouveaux habitants**

Participation à la manifestation annuelle organisée par la commune.

- **Parc linéaire – Voie Verte**

Participation aux réunions et suivi du projet. Daniel Rochat ira à la prochaine séance.

- **CARPE (Coordination régionale pour un aéroport urbain)**

Participation à l'assemblée générale et réunions.

- **Manifestation – Fête**

Le comité réfléchi à un événement festif pour 2024.

10. Divers

Mathias Buschbek, président de l'ACTR (organisme s'occupant de minimiser les nuisances dues au trafic aérien), répond au membre se demandant s'il y a eu un changement du trajet des avions, le bruit lui semblant avoir augmenté. Non il n'y en a pas eu. Il y en aura à l'avenir mais cela concerne peu Aire-Le Lignon. Le moment du virage sera modifié mais pas la trajectoire. Après le Covid le bruit nous apparaît de façon plus exacerbée. La circulation aérienne est identique à celle de 2019.

Mathias Bushbeck explique au membre soulevant le problème des haies pas taillées rendant les trottoirs inutilisables donc dangereux que c'est la police municipale qui est en charge des contrôles. Il faut appeler la police qui viendra constater. Ce ne sera pas vu comme une action pour embêter les voisins. Ils vont d'abord faire de la prévention et commencer par une demande de taille avec un délai. C'est seulement si cela ne se fait pas, qu'ils verbaliseront ce qui est très rare. Vu la quantité de haies la police ne peut pas toutes les voir. Il y a une vingtaine de policiers municipaux à Vernier et ce n'est pas une priorité, raison pour laquelle il faut les appeler quand c'est un problème de sécurité.

Roland Rey-Mermet signale que le trottoir juste en face est très étroit et qu'un tiers est envahi par de la végétation. Question sécurité, quand on sort avec la voiture de la zone des commerces à Aire, la vue à gauche est souvent bouchée, obstruée par les poubelles déposées sur les lignes jaunes. Il a contacté sans succès un gendarme et l'Ombudsman. C'est dangereux parce qu'on ne voit pas les cyclistes et, si on avance trop la voiture, ceux-ci doivent aller sur la chaussée. Les poubelles sont sur roulettes, il devrait donc y avoir une solution.

Alain Gaumann souligne que le Conseil administratif a pris note de cette remarque.

Historique du projet RMNA

Alain Gaumann retrace un petit historique du projet des RMNA. Le projet a été présenté en juin 2017. L'Association avec un certain nombre de riverains se sont opposés au projet, notamment en raison de sa taille et par le fait que ce projet ne devait pas pouvoir se construire dans une zone 5. Comme le terrain appartient à l'Etat, ce dernier a refusé et donc ils ont fait opposition. Ils ont été déboutés en Première instance, ont fait un recours en mai 2021 également rejeté. En face d'eux il y avait l'Etat de

Genève et l'Hospice général. Pot de fer contre Pot de terre bien qu'ils aient raison, sur le fond. Ils sont allés jusqu'au Tribunal Fédéral et ont également été déboutés. Il souligne que l'AIALI se préoccupe de ce qui se passe dans le quartier et fait des oppositions si nécessaire.

Ce centre va être construit puisqu'ils ont été déboutés. Mais entretemps il y a eu certains changements au niveau du Grand Conseil. Le problème du Centre de l'Etoile où il y avait 120 mineurs et 2 décès à déplorer est remonté au Grand conseil et finalement celui-ci et les associations qui s'occupent de l'encadrement des mineurs non accompagnés ont dit que d'avoir un centre aussi important que le centre d'Aire - prévu pour 120 personnes dont 80 mineur(e)s non accompagnés - ne permettrait pas une bonne intégration de ces jeunes. Il fallait des centres plus petits. Une motion a donc été déposée au Grand conseil par un certain nombre de députés et traitée par la Commission sociale. Dans celle-ci, M. Thierry Apotheloz, en charge de ce département, a déclaré « *il affirme avoir le souhait que, dès la construction du bâtiment, l'Hospice général puisse s'entretenir avec les associations concernées pour co-construire l'arrivée de ces futurs utilisateurs de l'établissement* ». Il indique que le Département œuvre à ce que l'association des voisins concernés puisse accepter les différentes évolutions proposées, soit la diminution du nombre de jeunes, l'élaboration d'un projet social d'intégration sportive, culturelle et professionnelle et que s'il devait y avoir une prochaine crise migratoire, l'Hospice Général s'engage déjà à chercher un deuxième lieu d'habitation et ne pas doubler le nombre de résidents sans l'accord de la ville de Vernier et l'association des habitants ». Aujourd'hui le nombre de mineurs a été diminué par deux. Dans le futur, s'il devait y avoir une augmentation du nombre de mineurs, la ville de Vernier et l'AIALI devraient être consultées pour donner leur accord. Malgré l'échec sur le plan juridique l'AIALI a quand même les garanties d'un conseiller d'état – qui valent ce qu'elles valent... Mais c'est mentionné noir sur blanc dans le mémoire du Tribunal Fédéral qui reprend ces propos donc qui ont un certain poids. Depuis juin 2017, l'AIALI travaille pour que ce centre puisse être intégré à la presqu'île d'Aire dans les meilleures conditions. Lors de la dernière séance à l'école d'Aire, l'Hospice Général s'est engagé à informer la population sur l'avancement du centre. Il a personnellement reçu dans sa boîte aux lettres un flyer comme celui qu'il montre à l'Assemblée. Il demande si tout le monde l'a reçu. Ce n'est pas le cas. Il informe M. Crettenand de ce problème.

Martin Staub explique que, quand la Commune a repris le contact avec l'Hospice Général, c'était au plus haut des combats judiciaires et un manque de respect des habitants était perçu. La commune a permis que les habitants soient entendus, soit un projet de taille plus modeste avec accompagnement social. Avec ces conditions on peut espérer que cela se passera plutôt bien. Ils se sont battus, ont beaucoup discuté et réussi à faire quelque chose. Cela n'a pas été facile, ce ne sera pas facile. Comme déjà dit ce n'était peut-être pas le meilleur endroit pour accueillir un centre mais maintenant il va arriver. Ils vont continuer à tout faire pour que cela se passe bien. Avoir engagé un mandataire pour le suivi avec les habitants, créé des moyens de communication dont une ligne disponible du lundi au vendredi, c'est inédit à sa connaissance. Cette démarche démontre la volonté de l'Hospice Général de travailler avec les habitants et la Commune. Il y aura des difficultés, ce ne sera tous les jours faciles, mais une telle ouverture et transparence, ce n'est pas tous les jours qu'on le voit et il faudra construire là-dessus. C'est le résultat de démarches de votre association et de la commune. Un groupe sera créé pour l'accueil social avec les professionnels. Une séance sera organisée pour permettre aux personnes intéressées de devenir bénévole, par exemple dans l'accueil de ces gens. Il a été suffisamment critique de l'Hospice Général pour dire qu'aujourd'hui il les remercie de ce qu'ils essayent de mettre en place. Evidemment ils seront toujours attentifs à les accompagner mais critiques aussi quand il le faudra. Il espère vraiment que cela va bien se passer.

Alain Gaumann réitère ses souhaits que ce projet arrive dans les meilleures conditions. Il souhaite une intégration réussie de ces jeunes dans la presqu'île d'Aire.

11. Divers

Alain Gaumann lance, une fois de plus, un appel pour que des membres rejoignent le Comité. C'est de plus en plus important et urgent. Ce soir 80 personnes sont dans la salle, 440 membres cotisent, mais au comité, ils sont trop peu. Si les membres veulent que l'AIALI continue à les défendre eux et les intérêts de la presqu'île d'Aire et du Lignon, que le journal continue, il faut du sang neuf, si possible jeune. Les membres du Comité actuel, dont certains ayant bien dépassé l'âge de la retraite, ne vont pas pouvoir continuer ainsi. Sans nouvelle personne au Comité ces prochaines années, plus d'association et plus de journal. Il tire la sonnette d'alarme et encourage à se mobiliser. Il y a en moyenne une séance d'environ une à deux heures, une fois par mois. Ce n'est pas une lourde tâche mais il est indispensable d'avoir des personnes qui viennent et s'engagent.

L'Assemblée Générale officielle est levée à 21h00.

Béatrice Besse, secrétaire

Alain Gaumann, président